

Délibération n° 25-148**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Séance du :** 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 11 heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée.

En suite de convocation en date du 08 décembre 2025.

Secrétaire de séance :
Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 12

Étaient Présent (s) : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mr Alain DELEVALLEE.

Étaient Absents, excusés ou représentés :
Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Brigitte BRACQ, Mme Maria-José POMBAL **donne procuration à Mme Florence Nochelski**, Mme Sylvie LIENARD **donne procuration à Mr Jean-Louis DELHAYE**, Mme Sabine CAGNARD **donne procuration à Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE**.

Objet de la délibération

Immobilier – Cessions de terres

Cession de bail de terre au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur DAUCHEZ Denis ayant pris sa retraite, ses fils DAUCHEZ Louis et Alexandre (SCEA Dauchez Frères) demeurant 40 Route Nationale à Boursies (59400), s'engage à reprendre à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 30 septembre 2032, le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau ci-dessous :

Terroir	Références Cadastrales	Contenance	Cédant	Locataire/Preneur	Fermage Base au 01/10/2024	Frais acte
BOURSIES	ZB 63	96a 94ca	Mr DAUCHEZ Denis 40, Route Nationale 59400 BOURSIES	Mrs DAUCHEZ Louis et Alexandre (SCEA Dauchez Frères) 40, Route Nationale 59400 BOURSIES	223.82 €	48.00 €

Cessions de bail de terre au 1^{er} janvier 2026.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

S²LO

Suite au décès de Monsieur TAISNE Pierre-Alain (SCEA Taisne Pierre-Alain ID: 059-265901223-20251215-25-148-DE) Paul demeurant 29 rue de Caullery à Ligny-En-Cambrésis (59191), s'engage à reprendre à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 30 septembre 2032, les baux pour les parcelles de terre reprises au tableau ci-dessous :

Terroir	Références Cadastrales	Contenance	Cédant	Locataire/Preneur	Fermage Base au 01/10/2025	Frais acte
MONTIGNY-EN-CAMBRESIS	ZN 100	22a 52ca	SCEA TAISNE Pierre-Alain 47 rue Marcelin Berthelot 59191 LIGNY-EN-CAMBRESIS	Mr TAISNE Paul 29 rue de Caullery 59191 LIGNY-EN-CAMBRESIS	55.73 €	35.00 €
LIGNY-EN-CAMBRESIS	ZE 219	27a 92ca			61.07€	

Cession de bail de terre au 1^{er} janvier 2026.

Madame DEFOSSEZ-WIART Geneviève ayant pris sa retraite, ses enfants et son conjoint EARL Saint-Nicolas (DEFOSSEZ) demeurant 2 Rue de l'église à Raillencourt-Sainte-Olle (59554), s'engage à reprendre à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 30 septembre 2032, le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau ci-dessous :

Terroir	Références Cadastrales	Contenance	Cédant	Locataire/Preneur	Fermage Base au 01/10/2024	Frais acte
RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE	ZB 14	34a 80ca	Madame DEFOSSEZ-WIART 45 Rue de l'Eglise 59554 RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE	EARL SAINT-NICOLAS (DEFOSSEZ) 2 Rue de l'Eglise 59554 RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE	84.58 €	35.00 €

Cession de bail de terre au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur LELOIRE Daniel ayant pris sa retraite, son fils, Monsieur LELOIRE Eric demeurant 4 Rue de Démicourt à Hermies (62147), s'engage à reprendre à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 30 septembre 2033, le bail pour la parcelle de terre reprise au tableau ci-dessous :

Terroir	Références Cadastrales	Contenance	Cédant	Locataire		
HERMIES	ZH 406	1h 00a 45ca	Monsieur LELOIRE Daniel 4 Rue de Démicourt 62147 HERMIES	Monsieur LELOIRE Eric 4 Rue de Démicourt 559554 RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE	299.34 €	50.00 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

De se prononcer favorablement sur les cessions de baux de terre ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82

Transmis à la Sous-Préfecture le :

Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente déléguée,

Mme WIART Virginie.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

